



CÉLÉBRANT CINQUANTE ANNÉES

L'IFIC : la voix de l'industrie des fonds d'investissement au Canada
Célébration des 80 ans d'histoire des fonds communs de placement
au Canada et du 50^e anniversaire de l'IFIC

RAPPORT ANNUEL AUX MEMBRES
Septembre 2012

TABLE DES MATIÈRES

3	Message de la présidente et chef de la direction
7	Impact de l'industrie des fonds communs de placement
8	Faits marquants
10	L'IFSE
11	Conseil d'administration de l'IFIC 2011-2012
12	Conseil des gouverneurs du CFIQ 2011-2012
13	Membres de la haute direction

Nous joindre :



www.ific.ca



@ifc



<http://ca.linkedin.com/company/the-investment-funds-institute-of-canada>

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

L'année 2012 a été une année marquante pour notre industrie, puisque nous avons célébré les 80 ans d'histoire des fonds communs de placement au Canada et le 50^e anniversaire de l'IFIC.

JOANNE DE LAURENTIIS



La mission de notre industrie est simple : aider à instiller une culture de l'épargne pour que les Canadiens puissent atteindre leurs importants objectifs de vie et, en particulier, jouir de la sécurité financière à leur retraite.

L'IFIC soutient cette mission en collaborant avec les décideurs publics pour parvenir à un cadre de réglementation et de politique équilibré et fondé sur des principes, dans lequel l'industrie et ses investisseurs peuvent tous deux prospérer.

Dans un environnement sujet à une politique publique de plus en plus complexe, le besoin d'avoir une institution solide, unifiée et publiquement respectée pour représenter les intérêts communs de l'industrie des fonds d'investissement et de ses investisseurs est plus grand que jamais. Nous sommes une source fiable d'information pour les représentants élus et non élus, les organismes de réglementation et les décideurs à l'égard d'enjeux importants pour l'industrie. L'expertise et la participation de l'IFIC sont souvent mises à profit par les organismes de réglementation, les gouvernements et d'autres organes d'orientation politique. Nos rapports de recherche sont reconnus comme factuels, bien documentés et d'actualité.

Nous sommes fiers que les Canadiens aient fait confiance aux produits de nos membres au cours de huit décennies d'innovations et de soutien aux investisseurs.

En reliant les épargnants canadiens à l'économie du pays, non seulement notre industrie sert les investisseurs, mais elle contribue de façon appréciable à la santé et à l'efficacité des marchés financiers, et, par suite, à la croissance de l'économie canadienne et à la création d'emplois.

En janvier de cette année, votre conseil d'administration a établi les priorités stratégiques annuelles de votre association. Ces priorités fournissent un cadre pour le travail du personnel et des nombreux comités de l'IFIC, et vous assurent que nos ressources servent à créer un contexte d'affaires optimal pour nos membres et soutiennent notre engagement à répondre aux besoins des investisseurs canadiens. De plus, ces priorités établissent des repères à l'aide desquels nous pouvons mesurer nos progrès et évaluer notre efficacité.

Le plan stratégique 2012 de l'IFIC définit cinq principaux domaines d'activité pour l'année. Les défis que l'industrie doit relever et le travail de l'association sont souvent à long terme, avec des objectifs qui sont reportés d'une année à l'autre. Le travail que nous faisons est un marathon et non un sprint. En tant que présidente et chef de la direction de l'IFIC, je suis heureuse de vous annoncer que nous avons accompli de solides progrès par rapport à bon nombre de ces objectifs en 2012.

Priorités stratégiques

RELATIONS PROACTIVES AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION : *Partager nos connaissances et nos compétences – qui sont fondées sur des études solides et crédibles – avec des dirigeants politiques, des hauts fonctionnaires et des décideurs publics au Canada et ailleurs.*

Le contexte politique en évolution constante et les changements résultants dans les priorités politiques signifient que, non seulement cette priorité est un objectif à long terme, mais elle exige une attention constante. Nous avons adopté une approche multiforme comprenant des contacts directs réguliers avec des dirigeants et des employés de gouvernements et d'organismes de réglementation, un suivi continu des questions importantes et la transmission de commentaires formels et informels sur une vaste gamme d'initiatives. Nous avons amélioré nos ressources à l'interne, en renforçant les capacités de notre personnel et en créant une organisation davantage intégrée et axée sur les relations avec les gouvernements.

Au cours des 10 derniers mois, nous avons eu des rencontres avec : le ministre d'État aux Finances, le ministre du Revenu national, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada, le président du Comité sénatorial des finances nationales, les ministres des Finances de l'Ontario, de la C.-B., de l'Alberta et du Québec, des conseillers politiques importants du premier ministre et du ministre des Finances du Canada, ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères fédéraux des Finances, du Revenu et de l'Industrie.

Nous avons tenu notre premier événement de familiarisation à l'industrie à l'intention des députés provinciaux ontariens et avons fixé la date d'un deuxième en 2013.

Notre objectif dans ces rencontres est de veiller à ce que l'industrie des fonds communs de placement soit bien connue des hauts dirigeants politiques et des décideurs publics. En particulier, nous nous efforçons de sensibiliser ceux-ci au rôle précieux que les fonds – et leur modèle fondé sur des conseillers – jouent dans la création de la richesse et l'éducation financière des investisseurs et des épargnants canadiens, de même qu'aux importantes contributions de l'industrie à l'économie du pays et à la création d'emplois. En faisant en sorte que les hauts dirigeants politiques connaissent mieux notre industrie, notre but est que les décisions en matière de politiques publiques soient prises avec une pleine connaissance de leur incidence possible sur les investisseurs et les fournisseurs de fonds d'investissement.

En ce qui a trait à la réglementation, nous avons des rencontres régulières avec le Comité des fonds d'investissement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et nous invitons fréquemment des membres du personnel de l'ACVM, de l'ACCFM, de l'OCRCVM et d'autres organismes de réglementation à des réunions de comités de l'IFIC. Des membres du personnel et de comités de l'IFIC ont rencontré des représentants des États-Unis afin de leur présenter la position du Canada au sujet de la FATCA et de la règle Volcker.

Nous avons obtenu des résultats positifs dans d'autres dossiers en 2012, dont les suivants : des modifications aux règlements antipourriel fédéraux qui reconnaissent les réalités des indications de clients de professionnels; la décision du Comité sénatorial des finances nationales de ne pas inclure les RFG dans son examen des écarts de prix entre le Canada et les États-Unis; et les discussions entreprises entre des représentants du ministère des Finances du Canada et les autorités

américaines concernant la FATCA, la règle Volcker et le régime d'imposition des sociétés de placement étrangères canadiennes. Nous avons participé à des consultations sur la création du nouveau Régime de pension agréé collectif, et souligné l'importance d'accorder un choix en modifiant les règles applicables aux REER pour que les REER collectifs ressemblent davantage aux régimes d'épargne-retraite. Le gouvernement de l'Ontario a accepté dans son principe notre proposition de créer une table ronde provinciale où des représentants du ministère des Finances, des organismes de réglementation et de l'industrie se rencontreront périodiquement pour discuter des défis et des occasions qui se présentent au secteur des services financiers.

STRUCTURE DE RÉGLEMENTATION DES VALEURS MOBILIÈRES : *Participer à des discussions sur toutes les réformes structurelles afin de nous assurer qu'elles répondent aux intérêts légitimes des investisseurs et de l'industrie des fonds communs de placement.*

En 2011, nous avons collaboré activement avec le Bureau de transition canadien en valeurs mobilières (BTCVM) en présentant les priorités et les attentes de l'industrie dans le cas où une structure nationale de réglementation des valeurs mobilières devait être adoptée. Nous avons établi de bonnes relations de travail avec le BTCVM, qui a réagi favorablement à l'intégration d'éléments importants pour l'industrie et ses clients dans toute nouvelle structure. Bien que le concept d'une structure nationale de réglementation des valeurs mobilières relevant du fédéral ait été rejeté par la Cour suprême, l'idée d'une structure commune facultative de réglementation des valeurs mobilières a été relancée et nous continuerons de suivre ces discussions afin de nous assurer que les intérêts de l'industrie seront pris en compte.

Il nous paraît particulièrement important de créer des relations de travail efficaces entre les provinces et les territoires qui participeraient à une structure commune et ceux qui choisiraient de fonctionner à l'extérieur de cette structure.

PROPOSITION DE VALEUR DE L'INDUSTRIE : *Faire mieux connaître les attributs positifs de l'industrie des fonds d'investissement, en mettant l'accent sur la valeur des produits et des conseils.*

La valeur des conseils, en tant qu'attribut de base de la proposition de valeur de l'industrie, est un thème central de plusieurs de nos propositions. Toutefois, les attributs de la gamme des produits offerts par l'industrie et la façon dont celle-ci répond à la demande de nouveaux produits novateurs sont tout aussi importants. La force des produits offerts et l'innovation étaient comprises dans ce thème et soulignées dans plusieurs des exposés effectués à la conférence annuelle de l'IFIC et dans le supplément du Globe and Mail sur les fonds d'investissement publié le 3 octobre 2012.

L'édition 2012 du rapport *La valeur des conseils* – notre troisième rapport annuel *La valeur des conseils* – complète les éditions 2010 et 2011 en résumant des études canadiennes et internationales.

SOURCE D'INFORMATION FIABLE : *Produire de solides études qui permettront à l'IFIC de mieux se faire entendre sur des questions faisant l'objet de discussions, au profit de l'industrie et de ses investisseurs.*

L'IFIC continue d'être reconnu pour la qualité et la profondeur de ses études et de ses analyses. En 2012, nous avons commandé et effectué des études originales pour soutenir des positions importantes de l'industrie. Nous avons effectué une revue

internationale unique des régimes et des pratiques concernant la divulgation d'information au moment de la souscription afin d'informer les organismes de réglementation canadiens de la souplesse accordée dans d'autres territoires en ce qui concerne la remise, au moment de la souscription, de documents semblables aux aperçus des fonds; nous avons commandé une étude originale sur le coût de détention de fonds communs de placement au Canada et aux États-Unis, qui sera publiée au début de 2013; et nous avons publié les résultats de notre septième sondage annuel Pollara auprès des investisseurs des fonds communs de placement, qui mesure leur degré de satisfaction.

L'IFIC s'est associé à Advocis pour diffuser une nouvelle étude sur la valeur des conseils publiée à titre indépendant par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). L'étude de CIRANO, qui est fondée sur un modèle économétrique, a réussi à remédier à certaines faiblesses perçues d'analyses précédentes de la valeur des conseils, en tenant compte des effets d'environ 50 variables démographiques et socioéconomiques. L'étude soutient la conclusion centrale d'une analyse précédente de l'IFIC selon laquelle les ménages qui ont recours à un conseiller financier accumulent un patrimoine financier plus important comparativement aux autres ménages. Cette étude identifie plus précisément la source particulière de la valeur des conseils – à savoir, la discipline de l'épargne que la prestation de conseils impose aux ménages – et confirme que, plus la durée de la relation avec le conseiller est longue, plus le patrimoine accumulé est important. En travaillant en étroite collaboration avec les auteurs de l'étude, nous avons préparé un guide sur cette étude et effectué des communications à des organismes de réglementation et à des membres de l'IFIC concernant cette étude marquante.

IMAGE PUBLIQUE : *Promouvoir les principaux attributs de l'industrie auprès de tous les auditoires et renforcer la reconnaissance de l'IFIC comme principale voix publique de l'industrie des fonds d'investissement.*

Nous avons fait de nombreuses communications à des organismes de réglementation, à des membres médias et à d'autres associations de l'industrie tout au long de l'année. Nous travaillons continuellement avec d'autres organisations pour faire mieux comprendre les résultats de nos études et accroître leur utilisation, en assurant une large diffusion à nos études et en assumant des rôles de chef de file à l'égard de sujets importants pour toute l'industrie.

Notre nouveau logo et notre nouvelle identification visuelle, qui ont été conçus afin de faire ressortir les attributs de notre marque – autorité, contemporanéité et professionnalisme – ont été bien reçus. Reconnaisant le fait que les sites Web sont devenus la principale vitrine de toutes les organisations, nous avons lancé un projet de refonte majeure de notre site Web qui sera terminé en 2013.

En terminant, j'aimerais souligner le travail et les contributions des nombreux membres de l'IFIC qui ont participé à des comités de l'IFIC, en donnant de leur temps et en partageant leurs connaissances, et ce, dans l'intérêt de toute l'industrie. Sans votre participation, nous n'aurions accompli qu'une fraction des réalisations que nous venons de vous présenter.

Cordialement,



Joanne De Laurentiis

IMPACT DE L'INDUSTRIE DES FOND COMMUNS DE PLACEMENT

Elle améliore l'existence des personnes et des familles canadiennes

25,5 %

Les fonds communs de placement représentent 25,5 % du patrimoine financier des Canadiens.

18,3 %

L'actif des fonds communs de placement a augmenté en moyenne de 18,3 % par année depuis 20 ans.

80 %

Une récente étude indépendante confirme que, pour atteindre leurs objectifs financiers, les Canadiens ont davantage confiance dans les fonds communs de placement (80 %) que dans d'autres produits financiers comme les CPG (68 %), les obligations (59 %) et les actions (57 %).

+50 %

Selon Statistique Canada, plus de la moitié de la valeur totale des régimes enregistrés des Canadiens (REER, FERR, REEE, etc.) est investie dans des fonds communs de placement et des fiducies de revenu.

803 G\$

L'actif sous gestion des fonds communs de placement se montait à 802,7 G\$ au 31 juillet 2012, selon l'IFIC.

4,3 M

En juin 2010, 34,4 % (4,3 millions) de ménages canadiens possédaient des parts de fonds communs de placement.

Elle renforce l'économie canadienne et crée des emplois

460 G\$

En investissant dans des grandes et des petites sociétés canadiennes, les fonds communs de placement contribuent directement à la santé de notre économie nationale. Actuellement, 1 111 fonds communs de placement ayant un actif combiné d'un peu plus de 460 G\$ investissent dans l'économie canadienne.

14 G\$

Les fonds communs de placement constituent une source importante de capitaux d'investissement pour les petites sociétés canadiennes. À la fin de juillet 2012, il y avait 115 fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation, dont l'actif sous gestion totalisait 14 G\$.

250 000

Le secteur des conseils financiers, qui comprend les sociétés de gestion de fonds et les courtiers en fonds communs de placement, emploie plus d'un quart de million de Canadiens, qui travaillent dans toutes les régions du Canada.

FAITS MAR

Octobre 1962

La *Canadian Mutual Funds Association* (CMFA) est créée et compte à l'origine 27 membres. Les membres sont des fonds communs de placement individuels et non des sociétés de gestion de fonds. Le premier président du conseil est Alan Chippindale, qui a lancé les premiers fonds communs de placement au Canada en 1932.

1 G\$

L'actif sous gestion s'élève à 1 milliard \$.

La CMFA publie un Code de déontologie et de réglementation pour ses membres.

La CMFA lance le cours de formation sur les fonds d'investissement.

La CMFA compte 65 membres (fonds communs) ayant un actif sous gestion de 2,7 G\$.



La CMFA se constitue en personne morale.

La CMFA devient L'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).



L'IFIC lance son nouveau logo en forme de montagne pour souligner les 50 ans d'histoire des fonds au Canada.

Les membres comprennent désormais des sociétés de fiducie, des sociétés de placement et des courtiers indépendants.

IFIC collabore avec les canadiennes en valeurs mobilières à l'élaboration de règlements sur les prospectus relatifs aux prospectus simplifiés.

L'Accord Hockin accorde aux barrières d'accès aux marchés mobilières.



1963

1967

1972

1973

1976

1982

1982

1984

1987

1966

1970

1983

Le gouvernement ontarien adopte la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario.

L'actif sous gestion atteint 2,37 G\$.

Le nombre de membres de la CMFA augmente à 50.

Les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières publient plusieurs règlements afin d'assurer la protection du public et le respect de ses droits.

Le mandat de la CMFA à sa constitution :

« Servir les intérêts du public investisseur en se livrant à des activités encourageant des normes éthiques élevées et l'efficacité de l'administration et des opérations au sein de l'industrie canadienne des fonds communs de placement. »

5 G\$

L'actif sous gestion de l'industrie dépasse 5 G\$.

RQUANTS

100 G\$

L'actif sous gestion de l'industrie dépasse 100 G\$.



Un nouveau logo met l'accent sur nos liens avec les investisseurs.

L'IFIC publie un énoncé de principes à l'intention des membres et des lignes directrices relatives aux codes de déontologie des distributeurs et de gestionnaires de fonds communs de placement.

Le Conseil des fonds d'investissement du Québec est formé afin d'être la voix au Québec de l'IFIC.

L'IFIC participe activement à la création de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, le nouvel organisme d'autoréglementation des distributeurs de fonds communs de placement.

L'IFIC collabore avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'établissement de nouvelles règles concernant l'information à divulguer.

L'IFIC publie un code sur la protection des renseignements personnels.

500 G\$

L'actif sous gestion de l'industrie dépasse 500 G\$.

L'IFIC crée une boîte à outils pour détecter et décourager les activités de transactions à court terme, qui a été intégrée dans les recommandations de la CVMO.

800 G\$

L'actif sous gestion de l'industrie atteint 800 G\$.

L'IFIC assume un rôle mondial à titre de secrétaire de l'Association internationale des fonds d'investissement.

2012

IFIC

THE INVESTMENT FUNDS INSTITUTE OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA

L'IFIC célèbre son 50^e anniversaire et les 80 ans d'histoire des fonds communs au Canada, en renouvelant entièrement l'identité visuelle de sa marque. Le nouveau logo exprime le leadership, l'expertise, l'intégrité et la stabilité.

S Autorités
rs
ion du
cédures
us

-Kwinter
iques le plein
nés des valeurs

IFIC publie un code
déontologie en
tière de pratiques
ventes.

L'IFIC publie le code de déontologie modèle sur les opérations personnelles. L'Assemblée nationale du Québec adopte une loi réglementant la distribution des produits et des services financiers.

L'actif sous gestion de l'industrie dépasse 415 G\$.

L'IFIC publie un guide à l'intention de ses membres sur la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Un nouvel institut de formation à distance pour le personnel de l'industrie est créé.

Le Prix pour l'éducation des investisseurs de l'IFIC est créé.

Les résultats du premier sondage auprès des investisseurs en fonds communs de placement effectué par Pollara pour le compte de l'IFIC sont présentés.

Le premier rapport de l'IFIC sur la valeur des conseils démontre les avantages du modèle de distribution des fonds.

L'IFIC collabore avec le Comité canadien de normalisation des fonds d'investissement à l'instauration d'une classification unique dans toute l'industrie afin d'améliorer la communication des données.

L'IFSE, une filiale de l'IFIC, est créé afin de soutenir la formation des conseillers et l'obtention de permis par ceux-ci.

L'IFSE

L'IFSE témoigne de l'importance qu'accorde le secteur au professionnalisme et à la formation continue – les pierres d'angle sur lesquelles repose la confiance de l'investisseur.

Grâce au portail Web de l'IFSE (www.ifse.ca), l'organisation est en mesure d'offrir des cours très utiles, d'une façon efficace. Le modèle d'étude autonome en ligne permet aux professionnels d'atteindre leurs objectifs de formation sans avoir à mettre leur carrière en veilleuse. Tous les cours sont offerts en ligne afin de faciliter l'enseignement à distance.

L'IFSE fait également appel aux forces de la formation en classe afin de répondre aux besoins de ceux qui apprennent mieux dans cet environnement, en compagnie de leurs pairs. Au moyen du programme de l'IFSE nommé Formation en entreprise plus, une organisation peut s'assurer que ses employés sont armés des connaissances et des compétences nécessaires pour transmettre

une information utile et exacte au client. Souple, le programme peut s'adapter aux objectifs de n'importe quelle entreprise.

IFSE offre les séries de cours suivants :

- Fonds communs de placement
- Programme de qualification du permis d'assurance-vie
- Programme du marché dispensé
- Formation continue
- Programme des placements à revenu fixe

Le large éventail de cours offert par l'IFSE, son attachement à la littératie financière et son désir de contribuer à l'expansion du secteur font de cette organisation un chef de file de la formation en matière de fonds de placement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IFIC 2011-2012

Charles Sims (président du conseil), président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

John Adams, vice-président directeur et chef de la direction
Les Placements PFSL du Canada

George Aguiar, président et chef de la direction
GP Wealth Management Corporation

Sian Burgess, vice-présidente principale, chef du contentieux et de la conformité
Fidelity Investments Canada

Yanic Chagnon¹, directeur général, Solutions de placement
Banque Nationale

Sandy Cimoroni, présidente
Gestion de Placements TD Inc.

Doug Coulter, président
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Joanne De Laurentiis (membre d'office), présidente et chef de la direction
L'Institut des fonds d'investissement du Canada

Chris Enright², vice-président principal, Distribution, Gestion de patrimoine
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Michel Falk³, président
Placements Banque Nationale et Trust Banque Nationale

Roy Firth, vice-président directeur, Gestion de patrimoine, Individuelle
Société Financière Manuvie

Gordon Forrester, vice-président directeur, Marketing et chef mondial
Placements AGF Inc.

Steve Geist, président
Gestion d'actifs CIBC inc.

Brian Gore, président-directeur général
FundSERV Inc.

Glen Gowland (vice-président du conseil), directeur général et chef, Groupe Gestion privée Scotia Canada et Clientèle institutionnelle mondiale
Banque Scotia

Charles Guay⁴, président et chef de la direction
Placements Banque Nationale

Martine Guimond (membre d'office), associée
Gowling Lafleur Henderson s.r.l.

Ross Kappel, vice-président à la direction et chef Distribution au détail
BMO Gestion d'actifs Canada

John Kearns, chef de la direction
Placements NEI

Stéphane Langlois (membre d'office), président
BLC Services Financiers

Ian Moorhouse, président et chef de la conformité
Independent Accountants' Investment Group

Oliver Murray (membre d'office – ancien président du conseil), président-directeur général
Les Associés en Placement Brandes et Cie.

Brian Peters, président et chef de la direction
Services aux médecins MD inc.

Don Reed, président et chef de la direction
Société de Placements Franklin Templeton

David Scandiffio⁵, président et chef de la direction
Placements IA Clarington

¹ Nomination en avril, démission en mai.

² Démission en février.

³ Nomination en juin.

⁴ Démission en décembre 2011.

⁵ Nomination en avril 2012.

CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CFIQ 2011-2012

Stéphane Langlois (président du conseil), président
BLC Services financiers

Pierre-Yves Châtillon, associé
Fasken Martineau

Joanne De Laurentiis (première vice-présidente du conseil), présidente et chef de la direction
L'Institut des fonds d'investissement du Canada

Michel Fortin, premier vice-président, Marketing et Solutions client
La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

Pierre Béland, directeur régional des ventes
Investia Services Financiers

François Vaillancourt, directeur principal conformité, Assurances de personnes et épargne
Mouvement Desjardins

Annamaria Testani, vice-présidente, Ventes nationales, Solutions d'affaires aux intermédiaires
Banque Nationale

Normand Morin, directeur général
Investissements Excel

Ann David, chef de la conformité
Fonds d'investissement Royal

Marcel Martin, directeur général, Conseillers clé d'or, Province de Québec
Great West Life/Service d'investissement Quadrus

Éric Lapierre, avocat-conseil
Borden Ladner Gervais

Éric Landry, directeur principal, Développement des produits épargne spécialisée
Desjardins Société de placements inc.

Claude Paquin, président, Services Financiers Groupe Investors – Québec
Groupe Investors

Martine Guimond (deuxième vice-présidente du conseil), associée
Gowling Lafleur Henderson

Nancy Paquet, présidente, Courtage direct
Banque Nationale
Banque Nationale

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Joanne De Laurentiis

Présidente et chef de la direction

Jon Cockerline

Directeur, Politique et Recherche

Jan Dymond

Directrice, Affaires publiques

Ralf Hensel

Conseiller juridique principal, secrétaire général et directeur des politiques relatives aux gestionnaires

John Parker

Vice-président et chef de la direction financière

L'Institut des fonds d'investissement du Canada (www.ific.ca) est la voix de l'industrie des fonds d'investissement au Canada. L'IFIC rassemble 150 organisations, y compris des sociétés de fonds d'investissement et des distributeurs, afin de promouvoir un secteur des placements solide et stable grâce auquel les investisseurs peuvent atteindre leurs objectifs financiers. L'organisme est fier de servir le secteur des fonds communs de placement et ses investisseurs depuis 50 ans.



THE INVESTMENT
FUNDS INSTITUTE
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS
D'INVESTISSEMENT
DU CANADA

© L'Institut des fonds d'investissement du Canada, 2012. Tous droits réservés.

L'Institut des fonds d'investissement du Canada
11, rue King Ouest, Toronto (Ontario) M5H 4C7
IFIC.CA

